



TRAITEMENT DES DÉCHETS

Lundi 14 juillet férié : le point sur la fermeture des déchèteries et les jours de rattrapage de collecte des déchets

L'ensemble des communes du territoire de Limoges Métropole est concerné par la fermeture des déchèteries communautaires et du jour de collecte modifiés pour la journée du lundi 14 juillet.

Publié le 2 Juillet 2025

Les Déchèteries communautaires

Les 11 déchèteries communautaires seront fermées le lundi 14 juillet.

La collecte des déchets ménagers

Les tournées de rattrapages de la collecte des déchets sont mises en place entre le 12 et le 16 juillet 2025.

Pour les déchets recyclables - bacs bleus à couvercle jaune, les rattrapages sont prévus :

- > Pour la commune de Bonnac-la-Côte : **le samedi 12 juillet**,
- > Pour la zone 6 (*quartiers Puy Las Rodas, François Perrin, Sainte-Claire et Ernest Ruben*) de Limoges et la commune de Peyrilhac : **le mardi 15 juillet**,
- > Pour les communes de Veyrac, Saint-Gence, Feytiat, Boisseuil et Le Vigen : **le mercredi 16 juillet**.

Pour les ordures ménagères - bacs verts, rattrapages prévus :

- > Pour la zone 10 (*quartier zone Sud, route de Toulouse*) de Limoges : **le samedi 12 juillet**.

Informations pratiques

La Direction Prévention et de la Gestion des Déchets reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Renseignements au 05 55 45 79 30.



Pour rappel, les bacs sont à sortir la veille au soir pour les tournées de rattrapages.

Seuls 4 jours fériés sont concernés par des modifications de collecte au cours de l'année : 1er mai, 14 juillet, 25 décembre et 1er janvier. **Tous les autres jours fériés seront travaillés et il n'y aura aucun changement sur les tournées de collecte.**

